



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE**

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ANNÉE FINANCIÈRE 2025**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 7 juillet 2026, à 20h00, au 80 route de la Station.

Donné à Sainte-Louise, ce quinzième (15<sup>e</sup>) jour de juin 2026.

Margot Rossignol  
Directrice générale et greffière-trésorière